



---

## ! RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

**Nom commercial** Ouator A

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées

##### Secteur d'utilisation [SU]

SU22 - Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

SU3 - Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur si-tes industriels

##### Catégories d'utilisation [PC]

Agent de polissage

#### Conditions d'utilisation recommandées

Agent de polissage pour le traitement de surfaces métalliques et de surfaces peintes

#### Effet de la matière / du mélange

Aucune donnée disponible

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Fabricant / fournisseur

joke Technology GmbH  
Asselborner Weg 14-16, D-51429 Bergisch Gladbach  
Téléphone +49 (0) 22 04 / 8 39-0, Fax +49 (0) 22 04 / 8 39-60  
E-Mail [info@joke.de](mailto:info@joke.de)  
Internet [www.joke.de](http://www.joke.de)

#### Service des renseignements

Téléphone +49 (0) 22 04 / 8 39-0  
Fax +49 (0) 22 04 / 8 39-60  
E-mail (personne compétente):  
[safety-data-sheet@joke.de](mailto:safety-data-sheet@joke.de)

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

#### Renseignements en cas d'urgence

Vergiftungs-I-Z. Freiburg  
Téléphone +49 (0) 761 / 1 92 40  
INERIS DRC/VIVA/EVEC, France; Telephone: +33 8  
2020 1816

---

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

### Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Classes de risques et catégories des risques	Consignes en cas de danger	Méthode de classification
Flam. Liq. 3	H226	
Skin Sens. 1	H317	
Aquatic Chronic 3	H412	

#### Consignes en cas de risques physiques

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

#### Consignes en cas de risques pour la santé

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

#### Consignes en cas de risques pour l'environnement

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]



GHS02

#### Mot signal

Attention

#### Consignes en cas de risques physiques

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

#### Consignes en cas de risques pour la santé

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

#### Consignes en cas de risques pour l'environnement

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Consignes de sécurité

#### Généralités

- P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 Tenir hors de portée des enfants.

#### Prévention

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

#### Stockage

- P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

#### Evacuation

- P501 Éliminer le contenu et les contenants conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

#### Informations supplémentaires sur les dangers (UE)

#### Propriétés nuisibles à la santé

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.



**Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges**  
Contient du (R) -P-MENTHA-1,8-DIÈNE. Peut produire des réactions allergiques.

### 2.3. Autres dangers

**Effet(s) nocif(s) possible(s) sur l'homme et symptôme(s) éventuel(s)**  
non déterminé

**Effet(s) nocif(s) possible(s) sur l'environnement**  
non déterminé

**Autres effets néfastes**  
non déterminé

**Indications relatives aux dangers pour l'homme et l'environnement**  
non déterminé

### Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
64742-48-9	265-150-3	Naphtha (Petroleum) Hydrotreated Heavy	25 < 50	Flam.Liq. 3, H226 / Asp.Tox. 1, H304 / , EUH066
5989-27-5	227-813-5	(R)-P-Mentha-1,8-Diene	0 < 1	Flam.Liq. 3, H226 / Skin Irrit 2, H315 / Skin Sens. 1, H317 / Aquatic Acute 1, H400 / Aquatic Chronic 1, H410
111-65-9	203-892-1	Octane	0 < 1	Flam.Liq. 2, H225 / Asp.Tox 1, H304 / Skin Irrit. 2, H315 / STOT SE 3, H336 / Aquatic Acute 1, H400 / Aquatic Chronic 1, H410
2634-33-5		CONSERVATIVE	0 < 1	Acute Tox. 4, H302 / Skin Irrit. 2, H315 / Eye Dam. 1, H318 / Skin Sens. 1, H317 / Aquatic Acute 1, H400

### REACH

CAS No	Désignation	REACH numéro d'enregistrement
64742-48-9	Naphtha (Petroleum) Hydrotreated Heavy	01-2119463258-33
5989-27-5	(R)-P-Mentha-1,8-Diene	01-2119529223-47-0010
111-65-9	Octane	01-2119463939-19

### Remarques complémentaires

< 0,1% Benzol (benzene)

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Remarques générales

Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

Etendre et couvrir les personnes contaminées par le produit.

#### **Après inhalation**

Assurer un apport d'air frais.  
En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

#### **Après contact avec la peau**

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.  
Oter immédiatement les vêtements souillés, y compris les sous-vêtements et les chaussures.  
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

#### **Après contact avec les yeux**

Rincer aussitôt et abondamment l'oeil, en protégeant l'autre oeil non atteint.  
Retirer les lentilles de contact existantes si possible  
Assurer un traitement médical.

#### **Après ingestion**

Ne pas faire vomir.  
Assurer un traitement médical.  
En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

##### **Remarques s'adressant au médecin / symptômes éventuels**

Aucune information disponible.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

##### **Remarques s'adressant au médecin / traitement**

Aucune information disponible.

---

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyen d'extinction**

##### **Agents d'extinction appropriés**

adapter les mesures d'extinction au feu environnant  
mousse  
produits extincteurs en poudre  
dioxyde de carbone  
eau pulvérisée  
brouillard d'eau

##### **Moyens d'extinction inappropriés**

jet d'eau

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Une fumée dangereuse peut survenir.  
En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:  
Oxyde de carbone (CO)  
Dioxyde de carbone

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

##### **Équipement spécial de protection en cas d'incendie**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.  
Porter un vêtement complet de protection.

##### **Remarques diverses**

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.  
Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Personnel non formé pour les cas d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante.

Mettre les personnes en sûreté.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Tenir à l'écart des sources d'ignition.

En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire.

#### Équipes d'intervention

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

En cas de pollution des eaux ou des égouts, informer les autorités compétentes.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel).

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

#### Remarques complémentaires

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir chapitre 7.

Informations concernant les équipements individuels de protection : voir chapitre 8.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Aucune information disponible.

---

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Précautions lors de la manipulation

Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

Veiller à la bonne aération de la pièce y compris au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).

#### Mesures générales de protection

Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.

#### Mesures d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

Laver immédiatement les vêtements souillés par le produit.

Conserver à l'écart des aliments et boissons.

Conserver à l'écart des cigarettes, cigares et tabac.

Après le travail et au moment des pauses, se laver les mains et le visage.

#### Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

Le produit est combustible.

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

Aire de stockage dotée d'une bonne aération.

Empêcher les infiltrations dans le sol.



**Remarques relatives au stockage avec d'autres produits**

Ne pas stocker ou transporter avec des produits alimentaires.

**Informations diverses relatives aux conditions de stockage**

Conserver dans le récipient d'origine hermétiquement fermé, dans un endroit bien ventilé.  
Protéger du rayonnement direct du soleil.

**Stabilité au stockage**

Aucune information disponible.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1. Paramètres de contrôle**

**8.2. Contrôle de l'exposition**

**Protection respiratoire**

en cas de brève exposition, appareil filtrant, filtre P2

**Protection des mains**

gants résistant aux produits chimiques

Informations sur le matériau des gants [type / type, épaisseur, durée de perméation / durée de mouillage, force de mouillage]: EN 374, NBR (caoutchouc nitrile), 480 min., 0,4 mm

**Protection des yeux**

lunettes avec protection latérale

**Autres mesures de protection**

vêtement de protection

**Limitation et contrôle de l'exposition pour l'environnement**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

**aspect**

liquide

**Couleur**

rose

**Odeur**

caractéristique

**Seuil olfactif**

Aucune donnée disponible

**Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement**

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>valeur pH</b>	Aucune donnée disponible				
<b>point d'ébullition</b>	non déterminé				
<b>Point de fusion</b>	non déterminé				
<b>Point d'éclair</b>	23 - 55 °C				



	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>Vitesse d'évaporation</b>	non applicable				
<b>Inflammation (à l'état solide)</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Inflammation (à l'état gazeux)</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Température d'inflammation</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Limite inférieure d'explosibilité</b>	aucune				
<b>Limite supérieure d'explosibilité</b>	aucune				
<b>Pression de vapeur</b>	> 300 kPa				
<b>Densité relative</b>	> 1				
<b>Densité en vrac</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Densité de vapeur</b>	non applicable				
<b>Solubilité dans l'eau</b>					insoluble
<b>Solubilité dans un autre produit</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Coefficient de distribution (n-octanol/eau) (log P O/W)</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Température de décomposition</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Viscosité</b>	non applicable				
<b>Test de séparation des solvants</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Teneur en solvant</b>	Aucune donnée disponible				



	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>Teneur en eau</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Teneur en solides</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Indice de combustion</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Sensibilité aux chocs</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Propriétés explosives</b>	Aucune information disponible.				
<b>9.2. Autres informations</b>	aucune				

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible

### 10.2. Stabilité chimique

stable

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Produits de décomposition dangereux

Possibilité de dégagement de vapeurs toxiques par chauffage à température supérieure à la température de décomposition.

### 10.4. Conditions à éviter

Températures élevées, sources d'inflammation, matériaux incompatibles

### 10.5. Matières incompatibles

#### Substances à éviter

Aucune donnée disponible

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

oxyde et dioxyde de carbone

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>DL50 aiguë par ingestion</b>	Aucune donnée disponible			





	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>DL50 aiguë par contact avec la peau</b>	Aucune donnée disponible			
<b>CL50 aiguë par inhalation</b>	Aucune donnée disponible			
<b>Irritation de la peau</b>	Non irritant.			
<b>Irritation des yeux</b>	Non irritant.			
<b>Sensibilisation de la peau</b>	non sensibilisant			
<b>Sensibilisation des voies respiratoires</b>	Aucune donnée disponible			

#### Toxicité subaiguë - Cancérigène

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
<b>Toxicité subaiguë</b>				Aucune donnée disponible
<b>Toxicité subchronique</b>				Aucune donnée disponible
<b>Toxicité chronique</b>				Aucune donnée disponible
<b>Mutagène</b>				aucune
<b>Tératogène</b>				aucune
<b>Cancérigène</b>				aucune

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Aucune donnée disponible

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

Aucune donnée disponible

#### Danger par aspiration

Aucune donnée disponible

#### Contrôles toxicologiques (informations diverses)

Aucune donnée disponible

#### Constatations empiriques

Les vapeurs / aérosols peuvent avoir un effet anesthésique sur le système nerveux central lorsqu'ils sont inhalés à une concentration élevée.

Une exposition fréquente et / ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des yeux et des voies respiratoires.

en contact avec les muqueuses, le produit peut avoir un effet anesthésiant (sensation d'engourdissement)

---

**Remarques générales**

Aucune donnée disponible

---

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**12.1. Toxicité**

Aucune information disponible.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

	Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
<b>Dégradabilité physico-chimique</b>	Aucune donnée disponible			
<b>Biodégradabilité</b>	Aucune donnée disponible			
<b>Dégradabilité facile</b>	Aucune donnée disponible			
<b>Élimination biologique</b>	Aucune donnée disponible			
<b>Dégradabilité selon WRMG</b>	Aucune donnée disponible			

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Aucune donnée disponible

**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune donnée disponible

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**12.6. Autres effets nocifs**

Aucune donnée disponible

**Comportement dans les stations d'épuration**

Aucune donnée disponible

---

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

**Recommandations relatives au produit**

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

**Recommandations relatives à l'emballage**

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.  
Éliminer conformément aux réglementations officielles.

---



## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
<b>14.1. Numéro ONU</b>	UN1993	UN1993	UN1993
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies</b>	ENTZÜNDBARER FLÜSSIGER STOFF, N. A.G. (OKTAN)	FLAMMABLE LIQUID, N.O. S. (OKTAN)	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (OKTAN)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	3	3	3
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	III	III	III
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>	Non	Non	Non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**  
Aucune information disponible.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**  
Aucune information disponible.

**Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID**  
code de restriction en tunnel D/E

## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Autorisations**

Aucune donnée disponible

**Limites d'utilisation**

Aucune donnée disponible

**Autres réglementations (UE)**

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents.

**Réglementation nationale**

**Remarques relatives à la limitation d'activité**

aucune

**Prescriptions, limitations et interdictions diverses**

Aucune donnée disponible

**Classe de danger pour l'eau** -

Aucune information disponible.



---

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

---

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

### Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

Indications de changement: "!" = Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente. Version précédente: 1.0

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.